

La Lettre n° 21 - octobre 2022

Chères lectrices, chers lecteurs,

Depuis deux ans, nous publions cette *Lettre* tous les mois (sauf juillet et août). Plusieurs raisons nous amènent aujourd'hui à en rendre la parution moins régulière. La première — la principale — est que nous constituons une petite équipe, dont les membres se partagent entre maintes autres activités, et que nous avons souvent du mal à suivre !

Ajoutons que cette parution mensuelle a été décidée dans le contexte de la crise Covid, lorsque nous n'avions guère d'autres possibilités pour faire part régulièrement aux Quetignois·es de nos réflexions et de notre action. Aujourd'hui, nous avons maintes occasions de nous rencontrer et d'échanger "en présentiel", comme on dit, et nous ne manquerons pas de le faire.

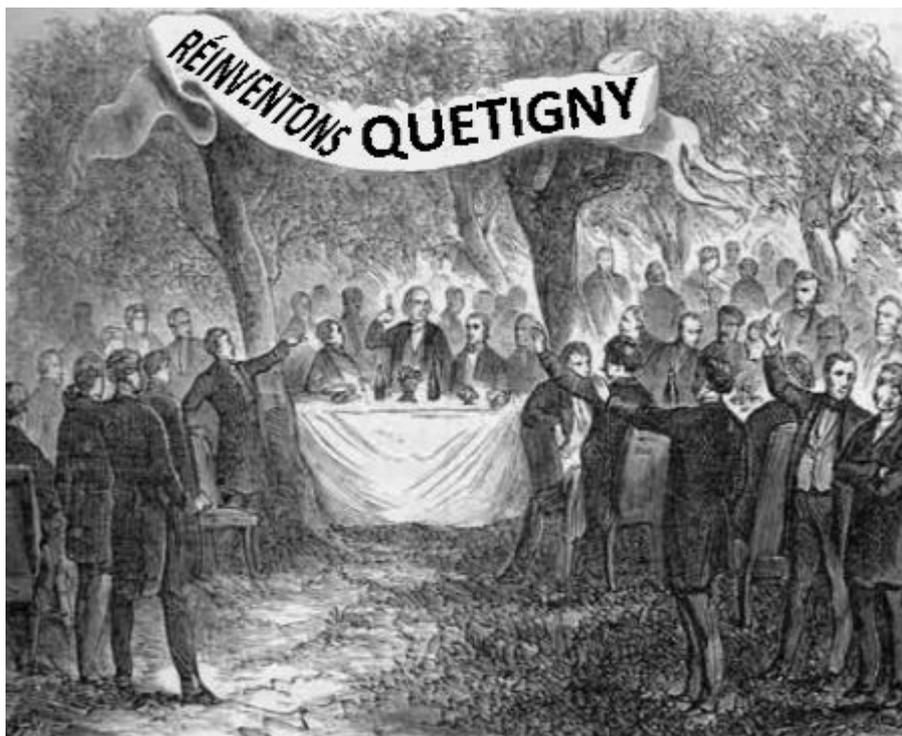
Donc, vous nous retrouverez, dans votre courrier électronique et sur notre site, un peu moins souvent et à intervalles variables, en fonction de l'actualité et de nos disponibilités. Notre agenda pourra être réactualisé entre plusieurs parutions, et vous aurez bien sûr la possibilité de vous y reporter à tout moment.

Si, parmi vous, des sympathisant·e·s souhaitent ponctuellement rédiger des articles sur des thèmes qui leurs sont chers, leurs textes ou collaborations seront toujours bienvenus (lien "mes avis" en bas de page) ; qu'ils n'hésitent pas à prendre contact !

Nous tenions à vous en avertir, et nous vous donnons rendez-vous pour le n° 22 en décembre.

Comptant sur votre fidélité,

La rédaction



La Lettre

n° 21

octobre 2022

Réinventons Quetigny embrasse la NUPES

Un collectif NUPES à Quetigny ?

*Réinventons Quetignys'*est réjoui de la constitution de la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale (NUPES), souhaitant que cette union puisse, dans notre ville, prolonger et amplifier la dynamique créée lors des élections législatives. C'est le sens du courrier que RQ vient d'adresser aux organisations de Gauche et Écologiste.

Si l'alliance des forces de Gauche et Écologistes est un événement majeur dans le paysage électoral et la composition de la nouvelle Assemblée nationale, il nous paraît essentiel qu'elle n'en reste pas à une combinaison électorale.

Le choc salutaire de l'union a créé les conditions d'un rapprochement et d'un échange entre les différentes forces de Gauche et Écologiste pour favoriser l'émergence et le développement d'un mouvement citoyen. Nous souhaitons que, dans notre commune aussi, l'espoir suscité par ce moment historique et la responsabilité qui nous incombe au moment où l'extrême-droite dédramatisée se pose en parti de gouvernement, se traduisent par la possibilité pour nos concitoyens de devenir des acteurs de leur propre vie et de la transformation de notre ville.

Aux organisations politiques de Gauche et Ecologiste de Quetigny :



- EELV
- Ensemble !
- Fédération de la Gauche Républicaine
- Génération.s
- LFI
- Lutte Ouvrière
- NPA
- Parti Communiste
- Parti Socialiste

Chers camarades,

Lors de son Assemblée Générale du 7 octobre notre collectif « *Réinventons Quetigny* » s'est interrogé sur les prolongements locaux de la nouvelle situation politique issue des élections présidentielle et législatives, et plus particulièrement sur le plan local.

De notre point de vue, la Nouvelle Union Populaire Écologique et Sociale (Nupes), qui a répondu à un désir manifeste d'unité pour des millions de citoyen·ne·s, ne doit pas en rester à un accord électoral de circonstance, car elle peut être à la fois un moyen de résistance aux politiques libérales du Gouvernement, une force pour combattre l'Extrême-Droite et un outil de transformation de notre société.

L'espoir de changement qu'elle a suscité au moment des élections, doit, nous en sommes convaincus, être entretenu et amplifié à tous les échelons de notre vie politique et sociale, depuis celui de l'Assemblée nationale jusqu'au niveau de notre commune.

Cette nouvelle situation a amené les différentes organisations et courants politiques de Gauche à s'interroger sur leur stratégie, leur avenir, et aussi sur l'espace commun à construire pour être en mesure de mettre en œuvre le programme commun ambitieux signé lors de la campagne des législatives.

Réinventons Quetigny s'est retrouvé dans la démarche unitaire de la Nupes dès sa création. Il a soutenu activement la candidature commune aux législatives et participé aux réunions initiées dans la 3ème circonscription pendant et après la campagne.

À l'échelon de notre commune, il nous semble que toutes les forces de Gauche qui participent à la Nouvelle Union Populaire ou la regardent avec intérêt pourraient se retrouver pour échanger à la fois sur la nouvelle situation politique et la déclinaison locale de divers points du programme commun. Nous connaissons nos différences et nos divergences et nous tenons à notre identité respective, mais nous savons aussi que nous avons beaucoup à partager. La mise en œuvre locale d'initiatives et de projets communs profiterait sans aucun doute à nos concitoyens et pourrait redynamiser la vie politique et sociale dans notre commune. Elle contribuerait, à notre échelle, à construire le grand mouvement populaire dont nous avons besoin.

Merci aux destinataires de ce courrier de dire si cette perspective vous intéresse. Si oui, nous pourrions fixer ensemble la date et le contenu d'une première réunion.

Avec nos amitiés militantes,

Réinventons Quetigny



La Lettre

n° 21

octobre 2022

De l'oseille pour passer la Mirande

En 2020 la Métropole a décidé de créer une piste cyclable reliant Sennecey à Quetigny via Chevigny. Excellente initiative, aujourd'hui complètement achevée, que nous saluons volontiers. Seule ombre au tableau : le coût de la passerelle qui enjambe la Mirande en bordure des terrains de sport de Quetigny.

L'association « Quetigny-Environnement », qui a participé au suivi des réalisations, s'est inquiétée des retards dans l'achèvement de la piste, notamment du fait de l'ampleur des travaux de construction de la passerelle inaugurée le 12 mars 2022 mais qui s'avère en effet disproportionnée pour un usage réservé aux cyclistes et piétons.

Un premier courrier de l'Association à la Métropole en mars pour en demander le coût est resté sans réponse. Un second, en recommandé avec AR, n'a pas eu davantage de succès. Quetigny Environnement a donc saisi la C.A.D.A. (commission d'accès aux documents administratifs) en mai 2022. La Métropole a fini par répondre en dévoilant le coût de la construction : 180 000 euros HT, invoquant pour justifier une telle somme « ... les prestations réglementaires pour ne pas entraver l'écoulement du ruisseau en cas de débordement. Cette contrainte hydraulique a ainsi imposé l'altimétrie de la passerelle ».

À titre de comparaison, le coût de cet ouvrage dépasse largement les dépenses en électricité de la ville de Quetigny pour 2021 (158 000 euros) et s'avère comparable à celui du chauffage urbain pour la même année (190 000 euros). C'est actuellement le prix de la construction d'une belle maison. Heureusement, dirons-nous, la Saône ne passe pas à Dijon. À ce prix, son budget annuel ne suffirait sans doute pas pour financer un pont pour l'enjamber...

Nous pensons que La Métropole n'a pas vraiment donné l'explication de cette dépense. Au moment où la "chasse au gaspi" bat son plein dans tous les domaines pour financer les dépenses d'énergie à venir, le coût démesuré de ce modeste ouvrage fait tache, pour ne pas dire scandale. La Chambre Régionale des Comptes ne gagnerait-elle pas à être informée de cette dépense ?



La Lettre

n° 21

octobre 2022

Parcours de juifs antisionistes en France

À l'heure des confusions volontairement entretenues entre l'identité juive et le soutien inconditionnel à l'État d'Israël, 22 personnalités juives ont accepté, à la demande de l'Union juive française pour la paix, de faire retour sur leur histoire personnelle, familiale et politique et de réfléchir sur les moments de leur parcours qui leur ont fait prendre conscience de leur désaccord profond avec la politique de l'État israélien.

Ces parcours partent de l'Argentine ou du Canada, des terres autrefois colonisées du Maghreb, de la Pologne, de la Roumanie ou encore de la France. Ce sont des histoires humaines qui se croisent, avec ce point commun qu'elles ont été, un jour ou l'autre, confrontées au sionisme qui domine dans la communauté juive d'après 1945.

Ashkénazes ou Séfarades, Juif·ve·s de culture ou d'éducation, athées souvent, Juif·ve·s profondément marqué·e·s par le génocide ou par le colonialisme, tous et toutes ont vécu un choc moral ou politique qui les a conduits à se démarquer de l'idéologie sioniste.

Cela s'est parfois passé en Israël même, pour ces jeunes Juif·ve·s attiré·e·s par le mirage du « socialisme du kibboutz ». Ils ont vécu une contradiction douloureuse entre des principes prétendument élevés et une réalité raciste, un mépris des Arabes et des crimes de guerre. D'une façon très personnelle, ils racontent.

« Il m'est devenu évident qu'autant par fidélité à mes convictions personnelles que pour honorer mes grands-parents paternels et les sœurs de mon père, je ne pouvais plus rester silencieuse quand Israël commet en permanence des crimes contre les Palestiniens. »

Parmi les auteurs, trois Bourguignons, dont un de Quetigny et une qui a longtemps vécu à Quetigny.

Ce livre est publié aux éditions Syllepse :

https://www.syllepse.net/parcours-de-juifs-antisionistes-en-france- r_89_i_937.html



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 21

octobre 2022

Peut-on avoir des réserves sur l'opération "octobre rose"...

... qui semble pourtant faire l'unanimité, à voir tout ce rose qui déboule dans la ville et pas seulement ?

Cette cause nous concerne pourtant tou-te-s, de façon personnelle. Par exemple, pour l'autrice de cet article, les doigts des deux mains ne suffisent plus à compter les femmes amies et connaissances de tous âges qui ont ou ont eu affaire à cette sale maladie, et celle d'une main suffisent pour compter, hélas, celles qui en sont mortes.

Cette campagne semble donc partir d'une bonne intention, mais on peut se poser quelques questions, en se plaçant du point de vue des femmes :

- Pourquoi seulement une campagne qui concerne les femmes (et ce qui constitue en partie leur féminité) ? Sont-elles moins capables que les hommes — pour lesquels aucune campagne de ce type n'existe — de s'occuper de leur santé ? Cette campagne est-elle vraiment adaptée ? A-t-on des chiffres sur son impact ?

Déjà, tous les 2 ans, à partir d'un certain âge, nous recevons un courrier et pouvons aller nous faire dépister gratuitement et de nous-mêmes chez un radiologue.

En forme de boutade, on pourrait dire « à quand le décembre bleu de la prostate ? » tant il est vrai qu'à partir d'un certain âge, celui-ci se répand de façon épidémique...

Rien d'équivalent pour les hommes sur ce qui les tue (en particulier manger trop de viande rouge)...

Pour y répondre, il faut se pencher sur la petite histoire de cette campagne, qui nous vient des États-Unis, où elle a été lancée par un groupe fabriquant des produits de beauté (Estée Lauder) afin de « lever des fonds pour la recherche » et d'inciter au dépistage. Marketing d'image et argent font bon ménage sur le dos des femmes...

- La question se pose d'autant plus que, si le cancer du sein est celui qui les tue le plus, la première cause de mortalité chez les femmes, ce sont les problèmes cardio-vasculaires, et là il y a une inégalité hommes / femmes flagrante : les femmes sont moins dépistées que les hommes. Et les symptômes révélant un problème — différents de ceux des hommes — sont bien moins pris en compte chez les femmes. Pourquoi ? Il se trouve que les hommes ont, paraît-il, un cœur, eux aussi (= il n'y a pas de différence sur ce plan là).

<https://www.fedecardio.org/presse/sante-cardiaque-les-inegalites-femmes-hommes-ne-sont-pas-une-fatalite/>

- le sujet du dépistage est complexe : à chaque fois qu'une femme se fait dépister une tumeur, la question se pose pour elle : « a-t-elle raison de se lancer dans un protocole lourd » ? le dépistage systématique fait soigner des cancers qui n' évolueraient pas, et le risque lié au dépistage lui-même n'est pas à négliger :

<https://www.quebec.ca/sante/conseils-et-prevention/depistage-et-offre-de-tests-de-porteur/depistage-du-cancer-du-sein/mammographie-avantages-inconvenients-et-limites/>

<https://www.quechoisir.org/actualite-octobre-rose-des-slogans-pro-depistage-a-nuancer-n47168/>

https://www.lemonde.fr/les-decodeurs/article/2016/10/11/cancer-du-sein-pourquoi-le-depistage-est-remis-en-cause_5011756_4355770.html

- Les femmes ont elles toutes les cartes en main face à cette question ?

Et ce alors qu'il n'y a presque plus de gynécologue : il faut attendre 6 mois un rendez-vous quand on a la chance d'avoir un·e gynécologue qui nous suit, tandis que les portes se ferment pour les autres. N'est ce pas là, dans ce contact médecin / patient·e, que doit se passer l'information, la prévention et toute la prévention ?

- Enfin, la question récurrente : pourquoi autant de cancers ? du sein en particulier ? Y en a-t-il plus qu'avant ? Moins qu'avant ? Il serait intéressant d'avoir des chiffres...

Et quelles causes à tous ces cancers ? Pourquoi ne pas commencer la prévention en appliquant le principe de précaution et interdire par la loi toutes les substances cancérigènes, type perturbateurs endocriniens, ou soupçonnées telles ? (voir la loi sur les OGM qui ne s'est toujours pas mise en conformité avec les décisions du Conseil d'État).

Et puis le rose, on n'en veut plus !!!



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 21

octobre 2022

Aidera, aidera pas ?

ou : quand les Quetignois'e-s seront obligé'e-s de venir se réchauffer dans le hall de la Mairie...

Différentes municipalités, en France — certaines depuis plusieurs années — ont expérimenté et institué des formules qui viennent compléter, pour une part des ménages (ceux qui peinent à boucler leur budget), le « chèque énergie » (aide nationale d'État).

Suivant les cas, le mode d'attribution retenu peut aussi permettre que des personnes qui échappent à l'heure actuelle à l'aide nationale, mais qui pour autant peinent à se chauffer correctement et / ou à honorer leurs factures, puissent être prises en compte.

En ces temps où les coûts des énergies sont quasiment incontrôlés (ce que le gouvernement appelle pompeusement un « bouclier tarifaire » et qui laissera dès janvier 2023 place à une augmentation de 15 %, n'est pas un bouclier mais une passoire !), il aurait été de bon aloi que notre municipalité, qui avait dans ses engagements électoraux, comme *Réinventions Quetigny*, d'ailleurs, un item sur le revenu solidaire / complémentaire, soit montée au créneau sur cet volet spécifique que constitue le chauffage.

Alors, qu'attend notre premier édile et son équipe pour passer aux actes ?

Des exemples ? il y en a un certain nombre qui permettent de ne pas partir sans bases...

Il a même déjà existé un colloque national des villes recourant à des aides municipales complémentaires (même s'il s'agit là d'un champ plus large que le chauffage lui-même) ; il se déroulait à Grande-Synthe, dans le département du Nord (*voir lien ci-dessous*).

On ne peut donc invoquer le manque de bases...

Sur la question spécifique du chauffage, des villes comme Saran (Loiret), montrent l'exemple : la municipalité communiste verse une allocation complémentaire d'aide de 375 € / an au chèque énergie. On peut croire que ce montant relativement conséquent pourrait représenter une dépense difficilement supportable pour la collectivité, mais quand on sait que c'est seulement 109 personnes qui en bénéficient, on relativise... (article du journal *20 Minutes* en lien ci-dessous).

Pour ne pas être sectaire, citons aussi des villes comme Toulon, dont le maire est LR (60 €), ou la très sélect' Courchevel (150 €).

Alors, quoi ?

L'équipe municipale aux manettes, qui avait dans son programme une proposition plus large mais allant dans le même sens, n'aurait-elle fait qu'une promesse électorale de plus ?

On peine à comprendre cet attentisme alors que la situation — c'est absolument certain — va profondément se dégrader pour une frange de la population dont le nombre ne pourra malheureusement qu'augmenter...

Serait-ce l'aveuglement — ou l'étouffement d'un « cœur de ville » qui tient plus du sarcophage en béton de centrale nucléaire emballée — qui empêche l'équipe municipale d'agir ?

Allons, Mesdames et Messieurs, assumez ce dont vous vous revendiquez : votre positionnement à gauche ; et déclinez des mesures sociales urgentes et significatives !

Il ne suffit pas de s'engager en affirmant qu'un revenu social complémentaire est en projet pour la commune, sans être en capacité de compléter, à l'instar de municipalités aussi diverses, les aides d'État pour celles et ceux qui peinent déjà et qui vont tomber dans le dénuement? Iels sont "sous les radars" d'un chèque énergie accessible à trop peu de gens pour qu'ils puissent bénéficier d'un montant digne : "ticket d'entrée" = 48 € pour les bénéficiaires du décile 4 ; 98 € pour ciels du décile 3 ; le montant ne devient correct qu'à partir du décile 2 (146 €) et significatif pour le décile 1 (194 €) ; or, la majeure partie des bénéficiaires sont dans les déciles 3 et 4. L'annonce du versement d'un complément en fin d'année 2022 de 200 €, à grand renfort de communication gouvernementale, ne touchera à ce niveau que les personnes du décile 1, les autres ne percevront que 100 € : ils constituent l'écrasante majorité !

La note du Ministère de la Transition Écologique est à ce sujet assez édifiante (*lien en fin d'article*) : il semble que celui des Finances, par la voie du très arrogant Bruno Lemaire, n'a pas tellement étudié cette note avant de laisser tomber ses annonces...

Un rapide calcul peut laisser à penser qu'un complément, sur une base même un peu plus large que celle de Saran et proportionnelle à nos populations respectives, coûterait entre 20 000 et 40 000 € pour Quetigny. Osez-vous nous dire, Monsieur le Maire, que cela n'est pas soutenable par le budget municipal ?

Pour celles et ceux que le dossier intéresserait, ci-dessous quelques liens vers des articles qui ont servi à la rédaction de cet article :

<https://www.reinventonsquetigny.com/bulletin2.pdf>

https://www.ville-grande-synthe.fr/2022/03/04/vers-un-revenu-minimum-garanti-colloque-sur-les-experiences-locales-qui-pourraient-engendrer-une-reforme-nationale/?doing_wp_cron=1666176659.7653939723968505859375

<https://www.20minutes.fr/societe/3152123-20211019-loiret-la-mairie-de-saran-renouvelle-son-allocation-chauffage-de-375-euros>

<https://www.annuaire-mairie.fr/salaire-quetigny.htm>

<https://www.aide-sociale.fr/revenu-minimum-municipal/>



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 21

octobre 2022

À deux pas de chez moi, viens voir mon petit data center !

Il ne vous aura pas échappé qu'un énorme bloc de béton a surgi au ras des champs entre Saint-Apollinaire et Quetigny, entouré de palissades blanches qui en font une sorte de sanctuaire. Un paysage de désolation... la masse du béton au milieu de terres déjà rasées. Voilà le paysage que nous impose maintenant le développement des *data centers* *.

En se frottant les yeux pour voir si on n'a pas rêvé, on peut se demander quand même si cela n'a pas une utilité ? un sens qui nous échapperait ? un progrès pour l'humanité maintenant bien éclairée par le GIEC sur le changement climatique et le sens de l'histoire ?

Un modèle incompatible avec le changement climatique

En France, en 2021, plus de [200 data centers](#) sont déjà implantés. Les clients sont majoritairement des entreprises, Gafam, ou banques... qui en sont propriétaires, ou des entreprises qui les utilisent en co-location.

En octobre 2020, un rapport du Sénat qui a pour titre LE NUMÉRIQUE, ANGLE MORT DES POLITIQUES ENVIRONNEMENTALES ET CLIMATIQUES pointe le fait que le coût écologique du numérique passe complètement sous les radars des politiques publiques visant à atteindre les objectifs des accords de Paris. Il craint aussi que les effets positifs du numérique ne soient annulés par leur coût écologique (http://www.senat.fr/rap/r19-555/r19-555_mono.html). Et pour cause !

« La plupart des chiffres disponibles aujourd'hui établissent que le numérique serait à l'origine de 3,7 % des émissions totales de gaz à effet de serre (GES) dans le monde en 2018 et de 4,2 % de la consommation mondiale d'énergie primaire. 44 % de cette empreinte serait due à la fabrication des terminaux, des centres informatiques et des réseaux, et 56 % à leur utilisation.

Cet impact environnemental concerne également les ressources minérales et l'eau. La croissance du numérique se traduit en effet par l'utilisation d'une quantité croissante de métaux, encore aujourd'hui très peu recyclés. Leur extraction et leur raffinage sont fortement émetteurs de gaz à effet de serre et nécessitent de grandes quantités d'eau et d'énergie », dit le rapport.

Ce qui inquiète, c'est que cette nouvelle technologie n'a de cesse de se développer (elle doublerait son activité tous les 2 ans).

On nous vante la maison connectée, la ville connectée, le streaming partout et tout de suite ; le commerce en ligne est devenu la norme. Ce ne sera pas sans conséquence : « le numérique constitue en France une source importante d'émissions de gaz à effet de serre (...) qui pourrait s'accroître considérablement dans les années à venir si rien n'était fait pour en réduire l'impact (+ 60 % d'ici 2040) » dit le même rapport.

Ce modèle a donc un coût environnemental, incompatible avec la nécessaire réduction de notre consommation d'énergie, de l'émission des gaz à effet de serre, avec la préservation des espaces agricoles (les deux *data centers* du Crédit Mutuel qui vont être construits à Fauverney et à Saint-Apollinaire ont une superficie de [10 000 m² chacun](#) : 1 hectare) et de la biodiversité **. Et l'eau devenant un bien rare et précieux, où va-t-on trouver celle qui est nécessaire pour refroidir ces hangars à données ?

Une vie qui n'est plus privée

Pourquoi la collecte et surtout la conservation de toutes ces données ?

Après une recherche ou une démarche administrative sur internet, une conversation avec une autre personne, vous avez peut être déjà eu la surprise d'être exposé-e ensuite à des pubs sur le même sujet. Par traçage des sites visités, géolocalisation, enregistrement vocal... toute notre vie est enregistrée à des fins commerciales, afin de nous inciter à consommer.

Le RGPD a mis en place des règlements pour limiter ces abus, et nous devons autoriser les sites à recueillir nos données, mais bien sûr il y a des filous... Sur le site de « La Quadrature du Net » qui traque toutes ces irrégularités, [la liste est longue](#) des actions menées et des plaintes déposées pour limiter leurs méfaits.

Mais aussi, des entreprises privées agressives, comme Amazon, stockent dans leur *cloud* les données d'entreprises ou de services qui ont des besoins de stockage. Ainsi Amazon (auquel le *cloud* rapporte plus que le commerce en ligne) stocke les données de Renault, SNCF, Décathlon, Société Générale, Engie, Véolia, Orange, Bouygues Telecom... une poule aux œufs d'or livrée aux GAFAM !

Enfin, ce stockage infini pose le problème de la surveillance et du contrôle de la population.

La vidéosurveillance, la reconnaissance faciale s'étendent, et avec elles le champ de la surveillance généralisée. La vie privée a bien du mal à le rester. Et sous prétexte de nous faire vivre en sécurité, la police peut avoir accès à nos moindres déplacements. La vie rêvée ?

Quant au contrôle, c'est sur les moins fortunés qu'il s'étend : sous prétexte de lutter contre la fraude aux allocs, la CAF a accès aux comptes en banque des allocataires, et [à de nombreuses données personnelles](#).

Comme le décrit cet article de la Quadrature du Net : « le numérique a aussi modifié en profondeur le contrôle lui-même, désormais tourné vers l'analyse des données personnelles des allocataires, dont le droit d'accès donné aux contrôleurs est devenu tentaculaire. Accès aux comptes bancaires, données détenues par les fournisseurs d'énergie, les opérateurs de téléphone, les employeurs, les commerçants et bien sûr les autres institutions (Pôle emploi, les Impôts, les Caisses nationales de la Sécurité sociale...) : le contrôle s'est transformé en une véritable mise à nu numérique.

Bien dommage qu'il n'existe pas les mêmes moyens pour pister les évadés fiscaux qui font partir en loupé 80 à 100 milliards d'euros à l'étranger au lieu de les remettre au fisc français, comme toute bonne citoyen(ne).

Il faut donc nous poser la question des conséquences humaines et écologiques de ces hangars de béton posés en plein champ, qui vont se multiplier, et qui s'ajoutent aux gigantesques plateformes du e-commerce, transformant nos campagnes en dépôt(oir)s pour un capitalisme numérique bien agressif. Et la question de notre rapport au numérique...

* Un *data center*, c'est un hangar rempli de « serveurs » qui collectent / conservent nos données, toutes les informations que nous déposons sur la toile avec nos ordinateurs (smartphones compris) dès que nous nous connectons. Il doit fonctionner 24 h sur 24 et être maintenu à 20°, donc refroidi...

** Les répercussions d'un *data center* sur l'environnement sont aussi dues aux rejets de produits utilisés pour les systèmes de refroidissement. Ces derniers font appel à des substances chimiques nocives et à des batteries de réserve en cas de défaillance de l'alimentation électrique.

Pour aller plus loin :

<https://www.laquadrature.net/2022/01/27/pistage-dans-le-cyberespace/>

<https://www.laquadrature.net/2021/01/17/nos-donnees-nappartiennent-qua-notre-humanite/>

<https://www.lesnumeriques.com/vie-du-net/conservation-des-donnees-pour-la-quadrature-du-net-la-france-est-le-seul-pays-a-avoir-a-ce-point-tordu-la-decision-de-la-cjue-n163067.html>



La Lettre

n° 21

octobre 2022

"Nous partîmes cinquante..."

(ou Notre 16 octobre)

Dur-dur de se lever un dimanche matin à cinq heures ! mais la cause est juste : nous avons rendez-vous à 6 h 45 devant la gare de Dijon-Ville pour prendre un autocar, destination place de la Nation à Paris. Au programme, la grande Marche contre la vie chère et l'inaction climatique.

Depuis Quetigny, nous n'osons pas prendre le tram car le premier doit arriver à la gare à 6 h 59... Donc, covoiturage, avec une consolation : le parking dans les rues est gratuit le dimanche.

De jeunes militants LFI très organisés nous accueillent, et nous embarquons, au complet, 2 minutes après avoir vu arriver ce qui aurait pu être « notre » tram. Pas grave, on somnole dans le car : pas d'Internationale en chœur, pas de joyeux·x·se animat·eur·rice... mais ici et là, des conversations mezza voce sur la sombre actualité politique et sociale ou sur des sujets beaucoup plus futiles. Beaucoup de jeunots et de seniors, peu de quadras, dommage !

Nous faisons halte à Auxerre pour cueillir quelques militant·e·s icaunais·e·s, et nous repartons ; l'autocar s'anime. Dans une montée du Val-de-Marne, le chauffeur semble prendre son temps et le bus est bien lent ; nous n'y portons guère attention...

Nous arrivons tout près de la place de la Nation. Photo-souvenir, et installation sous le soleil tout autour de la vaste place, où la verdure et les bancs ne manquent pas. Les pique-niques sortent des sacs, nous observons les groupes venus de toute la France avec de belles banderoles toutes neuves, et dont certains animent, autour de la statue de Marianne, des « happenings » pleins de fantaisie et d'enthousiasme. Sur un camion affrété par Fakir, une parodie de jeu télévisé brocarde, devant la "roue des fortunés", les milliardaires, pour la plus grande joie du public. Quelques journalistes développent devant les caméras (en direct ou non) leurs commentaires sur les 30 000 manifestants attendus et sur la situation politique, le tout sans se faire déranger. Halte au bistrot du coin pour un petit noir sur le zinc (normal : on est à Paris) et pour "prendre nos précautions" avant une longue marche dans la ville.

Il fait doux, et assez beau (seulement trois gouttes de pluie vers 15 h). Le cortège tarde à démarrer. La France Insoumise y est très présente, mais des porteurs de drapeaux issus du P.O.I., du P.C.F., du Parti de Gauche, du P.S., du N.P.A. d'E.E.L.V, d'Ensemble !, de Génération·s, de la Jeune Garde antifasciste, du Parti Pirate, d'Alternatiba, d'Attac, du Mouvement de la Paix, de Sud-Rail, de la C.G.T, de la F.S.U., d'Alternative Étudiante... défilent fièrement, pour la hausse des salaires et des minimas sociaux, le blocage des prix de l'énergie et des produits de première nécessité, une taxe immédiate sur les superprofits, un investissement massif pour une bifurcation écologique, la retraite à 60 ans...

Dans ce flot, tous les âges sont représentés. Sur les panneaux et banderoles, des revendications sociales et environnementales dans tous les styles (ex. « En haut ils se gavent, en bas on en bave », « Grève Totale », « Macron nuit à votre santé », « Rebellons-nous pour le vivant ! », « La violence sociale, c'est la Macronie », « L'heure du partage a sonné », « Pubis et forêts, arrêtons de tout raser ! »), mais aussi des appels contre la guerre de Poutine en Ukraine ou sur l'affaire Mahsa Amini en Iran. Nous piétons longtemps en écoutant, présenté·e·s par Aurélie Trouvé et Bruno Gaccio, les représentant·e·s des formations organisatrices, des syndicalistes du rail ou du pétrole en lutte, des collectifs de défense des chômeurs et précaires, transmises en direct par des camions répartis tout au long de la manif (et sur nos téléphones, qui évidemment saturent !). Beaucoup de détermination et pas mal d'humour dans ces discours. Le plus applaudi est celui de Jean-Luc Mélenchon, qui sort pour quelques minutes de nos rangs où il défilait en compagnie de la récente "nobélisée" Annie Ernaux, et pour qui, face à « une maltraitance sociale généralisée », « nous dessinons un nouveau Front Populaire ». À la fin des interventions, on nous annonce le nombre des participants : 140 000 personnes ! Clameur de joie...

Le pas s'accélère peu à peu, l'ambiance demeure pacifique et bon enfant. Nous pensons avoir le temps de parvenir dans les temps à notre autocar, garé près de l'arrivée. Mais soudain, des lignes de gendarmes et de policiers, bardés de casques, de visières, de boucliers, de protections d'épaules, de genouillères, armés de matraques télescopiques et de lanceurs multicoups de grenades lacrymogènes, s'insèrent dans le flot et nous bloquent le passage. Ils séparent le cortège en plusieurs morceaux ; par moments, ils reculent lentement, de façon coordonnée, en nous faisant face. Nous sommes indignés, certains manifestants tentent de discuter ; nous crions notre liberté de manifester, nous chantons « On est là... » ; quelques invectives se font entendre. Ces hommes, pour la plupart très jeunes, restent impassibles, reliés par les ondes à leurs supérieurs. Pour nous, c'est l'exemple même d'une provocation policière. Au bout de quelques minutes, ils s'effacent brusquement sur le côté de la rue, et le cortège reprend. Nous apprendrons plus tard que quelques "Black Blocs" s'en sont pris à peu près au même moment à une banque à un autre endroit de la manifestation... Cela ne justifie en aucune manière ce blocage, beaucoup plus dangereux que la facilitation de ce flot à s'écouler...

Lorsque nous arrivons au terme du parcours, après plus de 4 heures de station debout ou de marche discontinuée, les lombaires en compote, nous apprenons que le cabinet privé Occurrence, présenté comme « neutre » par la plupart des médias (et dont l'algorithme de comptage, propriété commerciale, n'est pas public), estime notre nombre à 29 500. « Scandale ! », nous écrivons-nous aussitôt. Certes, ce n'est pas au cœur du défilé qu'on peut estimer précisément notre nombre... Mais il a suffi à l'un d'entre nous (que nous ne dénonçons pas !) d'avoir profité d'un échafaudage non verrouillé du boulevard Saint-Antoine pour estimer "à la louche", en comptant de haut le nombre de personnes par rang et en le multipliant par celui, estimé, des rangs visibles, que ce total était très largement dépassé dans son seul champ de vision, qui ne lui montrait qu'une partie de la manif. D'ailleurs, France-info a d'abord annoncé que le comptage avait été réalisé au 132 boulevard Voltaire entre 15 h 04 et 17 h 28 (pas de chance, la manif ne passait pas par là !), puis a rectifié : c'était au 204 rue du Faubourg Saint-Antoine (restaurant sicilien)... sauf qu'à 17 h 28 une grande partie de la manif, soit n'était pas encore arrivée à ce niveau, soit avait été détournée vers les rues adjacentes en raison des blocages policiers et/ou pour regagner les cars... Notre consolation : Darmanin et Macron, eux, savent combien nous étions !

Nous remontons dans notre autocar, avec plein d'images dans la tête et la conviction que nous avons frappé un grand coup ! Arrivés quelques centaines de mètres plus loin, voie Mazas, au pied de l'institut médico-légal (c'est pas gai), le bus s'arrête sur la voie du milieu. Le chauffeur essaie quatre ou cinq fois de redémarrer, ce qui s'avère impossible... Verdict : boîte automatique de vitesses hors d'usage ! Nous voilà réduits à attendre des consignes, à observer les dizaines de véhicules de police qui rentraient de la manif et que notre immobilisation a coincés dans un bouchon spectaculaire (ce n'est pas ce qui nous ennuie le plus !), à voir quelques camarades obligés de nous quitter (pour prendre précipitamment le train à Bercy), à attendre une bonne heure et dans la chaleur l'arrivée d'un autre autocar, à sortir prudemment par la portière avant pour le rejoindre (il nous a doublés et a reculé devant nous). Pendant que les discussions politiques animent le car, la conductrice « trace »... Peu après minuit, nous sommes à bon port. Ouf ! Nous faisons de beaux rêves, certains d'avoir contribué à une mobilisation qui ne peut que grandir, tout en songeant à la prochaine étape : la manifestation intersyndicale du surlendemain à Dijon.

Quelques réinventeu·r·se·s de Quetigny

Pour compléter l'article en images :

Vidéo de la manif réalisée par la France insoumise (1 h 28) :



<https://www.youtube.com/watch?v=8PKadPvayNg>

Vidéo d'un moment tendu avec les policiers (12 secondes) :



https://video.wixstatic.com/video/f33f2f_af4a1b73f95545c0854a3b5ea53d110e/1080p/mp4/file.mp4



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 21

octobre 2022

Le dogmatisme néo-ducal de la LiNo

Nous ne sommes pas des défenseurs à tout crin de l'automobile. La promotion et l'utilisation des modes de transport doux, tant collectifs qu'individuels, plus respectueux de l'environnement, sont évidemment à mettre en tête de cet article. Néanmoins, pour une métropole qui approche les 260 000 habitants et qui draine un vaste bassin de population, il n'est pas envisageable de se passer d'un contournement digne de ce nom : autant tendre à ce qu'il soit efficace plutôt que pourvoyeur, comme c'est le cas actuellement, d'un surcroît de pollution directement en lien avec les bouchons que sa configuration provoque.

La cession domaniale par l'État de la Liaison Nord (LiNo) à la Métropole de Dijon est sur le principe louable, en tant qu'elle confère son aménagement à une collectivité territoriale plus proche des utilisateurs et a priori censée être plus réactive sur la gestion et l'entretien.

Mais se borner à recevoir cette annonce fanfaronnante du nouvel allié affiché de la Macronie sans fouiller un peu plus relève de la naïveté la plus manifeste !

D'abord, pour planter le décor de l'Arlésienne, rappelons que la fausse dernière demi-tranche de ce contournement à subi 40 ans de gestation : nous savons que les projets structurants territoriaux sont évidemment toujours inscrits dans des durées relativement longues, mais 40 ans ce n'est plus long, c'est simplement interminable...

La majeure partie du temps imposé à la construction de la fin de ce contournement consiste en des recours incessants des nantis de Daix et Fontaine-lès-Dijon qui avaient acquis, alors que l'arrêté de construction (à travers la déclaration d'utilité publique) était déjà pris, des terrains sur le tracé et proches de lui, à très bas coût justement à cause du passage de cette future voie ; ils ne souhaitent pas voir leur tranquillité troublée...

Vous avez dit : « beurre et argent du beurre ? »... Vous êtes bel et bien dans l'approche méprisante de classe !

Faut-il rappeler que la dernière phase du projet (Toison d'Or - Plombières-lès-Dijon) était adossée à la construction des lignes de tram, le tout destiné à rendre aux circulations douces leur part dans le centre de la métropole ? Cela aussi est louable, mais s'opposer à la mise directe à 2 x 2 voies alors même qu'une partie du flux urbain va venir s'ajouter à l'existant relève plus de Kafka que de l'élémentaire bon sens !

En son temps, une association avait été créée par ces propriétaires fonciers aux dents un peu trop longues. Elle usait et abusait des recours et autres entrismes de presse pour faire valoir ses arguments fallacieux, en définitive tous rejetés jusqu'en Conseil d'État. L'ADEROC, puisqu'ainsi elle s'appelait, de guerre lasse, s'est ensuite focalisée sur le recours à d'incessantes pressions pour une voie d'échange au rabais, pensant ainsi restreindre le flux circulatoire...

Au départ, les écolos et l'ADEROC étaient associés pour lutter contre tout simplement contre le projet ; les premiers demandant leur inscription dans le paysage bien au-delà du tracé retenu et devant rejoindre directement l'A 38 vers la commune de Pasques. Infaisable en termes de coût financier. Après avoir obtenu le déplacement de la fin du tracé dans la Peute Combe (tunnel) au lieu de celui prévu entre le pied de la butte du vieux Talant et du quartier Belvédère (où passe une voie urbaine actuellement) — solution intermédiaire —, ils ont mis fin à l'union avec ADEROC et ses arguments fallacieux (qu'a d'ailleurs balayés le Conseil d'État dans leur recours ultime et désespéré). Ensuite et plus raisonnablement et objectivement, ils se sont fixés sur une alliance avec l'association Pro-Lino pour obtenir les abat-sons d'un modèle à l'époque nouveau et bien plus efficace que les traditionnels murs anti-bruits (voir la première partie de la rocade vers le Sud au niveau de Longvic) à la sortie du tunnel.

Il a donc été tour à tour avancé :

- des accidents possibles dans le tunnel
- des précautions insuffisantes pour drainer les eaux de ruissellement provenant des dépôts initiaux du site de l'ancienne décharge d'ordures ménagères (à droite après le mur de soutènement aujourd'hui bariolé — voir photo —, au-delà du seul rond-point viable pour un tel axe, celui dit "de la Toison d'Or", à circulation en niveaux décalés en hauteur — et, donc, ne ralentissant pas le flux)
- la vitesse prétendument trop élevée (alors même que, concomitamment à la mise en service du dernier tronçon, le reste de la voie (Marsannay - Toison d'Or) descendait de 110 à 90 km/h, avec des tronçons à 70 km/h (tranchée couverte de Daix et tunnel).

Les "deux combles" étaient :

- à Ahuy, le creusement puis le comblement (!) de la chaussée dans le sens Plombières-Toison, pour simplement empêcher des circulations montante et descendante séparées...
- à Fontaine-lès-Dijon, la création d'un rond-point à niveau sur la voie "rapide" (!), objet de l'actuel projet de réaménagement que constitue(ra)it la création de deux entrées et sorties conduisant chacune à un rond-point de part et d'autre de cette voie...

Dès les premières élaborations de tracés, l'association Pro-LiNo et son très pertinent président Jean-Claude Normand ont démontré, de façon indubitable, que la LiNo, interrompue à plusieurs reprises par la mise bout à bout de tronçons tantôt à 2 x 1 voie, tantôt à 2 x 2 voies (en réalité, les parties à 2 x 2 voies ne sont autres que celles — tunnels, montées — qui ne pouvaient pas réglementairement être créées autrement), le tout agrémenté de deux ronds-points à niveau, serait une ribambelle d'"entonnoirs"...

La palme de l'absurde revenait à celui de Fontaine-Lès-Dijon. Des calculs simples avaient été soumis, des remarques étayées déposées dans l'enquête publique préalable ; le président de Pro-LiNo avait même été reçu par François Rebsamen qui avait convenu que les arguments avancés étaient justes,

mais avait fini par conclure par cette double pirouette dont seuls les politicards de métier ont le secret : il fallait contenter les élus verts de la municipalité et du Grand Dijon (la Métropole n'existait pas encore). En outre, bien que le Grand Dijon eût alors plus que sa part de fonds provisionnés, le futur allié du néolibéralisme débridé avançait que c'était l'État qui ne payait pas sa part... Rappelons qu'à l'époque il était un proche de François Hollande, Président de la République, et que lui-même était Ministre du Travail : vous avez dit bizarre ? Ben oui, évidemment, autre chose (dont nous n'avions pas la clé) était en jeu...

Résultat : alors même que l'objectif premier était de réduire la pollution de la ville due aux échappements des voitures, on a créé de façon délibérée et volontaire des bouchons au moins bi-quotidiens, générant évidemment une pollution bien supérieure !

On peut donc très légitimement se poser des questions quant aux deux éléments actuellement programmés pour ce ruban bitumeux de "l'Arlésienne" Lino :

Tout d'abord, la création à Ahuy de deux ronds-points excentrés à la place de l'actuel, sans suppression de celui existant, permettrait un ralentissement moins important aux heures de pointe mais ne donnerait pas de vraie fluidité.

Ensuite, cette proposition est faite par le Préfet, donc par l'État, alors même que les prétentions métropolitaines sont en parallèle de récupérer la gestion de cet axe : n'y aurait-il pas une incohérence en la matière, voire un nouveau loup ?

Dernière question : les mesures de qualité de l'air dans la métropole, dont on a longtemps fait beaucoup de cas, sont, depuis l'ouverture en 2014 de ce dernier tronçon litigieux, quasiment toujours présentées dans l'hypercentre où le tram est un des moyens de transport les plus utilisés, et étonnamment quasiment jamais sur le tracé de la LiNo !

Pour ceux et celles que le dossier intéresserait, ci-dessous quelques liens vers des articles qui ont servi à la rédaction de cet article :

<https://www.bienpublic.com/grand-dijon/2013/12/07/la-lino-un-grand-jour-pour-l-agglomeration-dijonnaise>

<https://www.metropole-dijon.fr/Grands-projets/Les-grandes-realizations/Liaison-Nord-LINO>

<https://www.bienpublic.com/grand-dijon/2014/03/13/les-pro-lino-c-est-fini>

<https://france3-regions.francetvinfo.fr/bourgogne-franche-comte/cote-d-or/dijon/dijon-prefet-propose-amenager-rond-point-ahuy-reduire-bouchons-lino-1915534.html>

<https://aqicn.org/map/dijon/fr/>



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 21

octobre 2022

Handicap ≠ discriminations !

Comme chaque année, la troisième semaine de novembre est la "semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées".

Une manifestation de plus pour mener une campagne médiatique permettant de rassembler des fonds tout en se donnant bonne conscience (voir notre article sur « Octobre rose »). Prenons-la plutôt comme prétexte pour réfléchir à une question peu abordée dans les médias et pourtant fondamentale pour bâtir une société plus juste.

En France, on estime à 17,8 % de la population (un peu moins de 12 millions) les personnes "en situation de handicap" (ou "PSH").

Novlangue ? Oui et non. Cette expression permet de ne pas "essentialiser" ("réduire un individu, une entité, à une seule de ses dimensions") les personnes concernées. Mais doit-on avoir scrupule à revendiquer, pour prendre en compte des gens aux handicaps extrêmement divers par leur nature, leur gravité, leurs conséquences... un vocable commun, simple et clair ? Le terme "handicapé·e·s" leur permet de "faire nombre" pour affirmer leurs revendications dans une société inégalitaire ! S'ils ont un point commun, c'est bien d'être systématiquement victimes de traitements différenciés et injustes... En tout cas, le rapport annuel de la Défenseure des droits Claire Hédon affirme que, pour la 5ème année de suite, le handicap constitue le premier motif de discrimination en France.

Ce pourcentage élevé de « PSH » prouve que tous les handicaps « ne se voient pas ». L'image du fauteuil roulant (présente même sur les panneaux de signalisation) est très réductrice, et on doit savoir que la notion de handicap inclut le handicap moteur, l'autisme, le handicap mental, les "troubles dys", les troubles psychiques, le handicap auditif, le handicap visuel... Tous doivent être pris en compte par la société, et ils le sont très inégalement.

On peut certes se féliciter d'incontestables avancées depuis un demi-siècle. Dans les années 70, l'univers quotidien des "handicapés lourds" était bien souvent le "foyer", sorte de maison de retraite pour personnes de tous âges maintenues à l'écart du monde.

D'autres restaient au domicile de leur famille, ou passaient l'essentiel de leur temps, assises dans leur fauteuil roulant, dans une cour de ferme ou au bord de la route, livrées à leur solitude pendant la plus grande partie de leur vie...

Des associations comme l'A.P.F. (Association des Paralysés de France, aujourd'hui APF France-handicap) organisaient pour elles des séjours de vacances, sortes de colonies pour adultes, où des équipes de jeunes gens (étudiant·e·s pour la plupart) ne ménageaient pas leur énergie et leur temps pour animer des centres, organiser des spectacles, guider des visites... et se dépenser physiquement, car les tâches ne manquaient pas !

Depuis, plusieurs "grandes lois" ont permis de réaliser des progrès :

- celle de 1975 a créé l'A.A.H (Allocation pour Adulte Handicapé) et la COTOREP, commission chargée d'évaluer et de reconnaître le taux de handicap pour son attribution. Cette aide financière (dont le montant maximal, proche du SMIC à l'origine, n'atteint pas aujourd'hui les 1 000 euros...) avait pour ambition d'aider les adultes handicapés à sortir de l'exclusion.
- celle de 1987 fait obligation aux établissements de 20 salariés et plus d'employer des travailleurs handicapés dans la proportion de 6 % de leurs effectifs.
- celle de 2005 affirme l'égalité des droits, garantit l'accès aux droits fondamentaux et impose la nécessaire compensation du handicap ainsi que l'obligation d'accessibilité.
- le dernier progrès enregistré est la loi votée en 2022 « déconjugalisant » l'A.A.H., c'est-à-dire ne prenant plus en compte dans son calcul les revenus du conjoint d'une personne handicapée.

Le mouvement associatif a beaucoup fait pour ces progrès. Il est très divers, allant de l'APF France-handicap, véritable *institution* qui défend dans son *plaidoyer général* "l'accessibilité universelle comme norme fondamentale de la qualité de vie", à l'*activiste* C.L.H.E.E. (Collectif Lutte et Handicap pour l'Égalité et l'Émancipation) dont le *manifeste* fondateur "dénonce et combat le validisme qui fait de la personne valide en bonne santé la norme universelle et l'idéal à atteindre". Beaucoup de personnes handicapées sont des militant·e·s, qui revendiquent l'intégration et combattent toutes les formes d'exclusion ; les avancées qu'ils ont obtenues sont incontestables.

Mais en dépit de ces progrès, le handicap, en France, est encore confronté à son très lourd passé : avant le XXe siècle, il relevait d'abord de la médecine et de la charité... donc tout particulièrement de l'hôpital ou de l'hospice, institutions pour la plupart religieuses. La loi de 1901 sur les associations a donné à celles-ci la possibilité de prendre en charge des établissements d'accueil. C'est toujours le cas pour l'A.P.F., l'Adapei (pour l'enfance), l'Apajh (pour les jeunes). Ainsi s'est développée une "gestion" plus autonome des personnes handicapées, leurs familles y jouant un grand rôle, et l'État ou les collectivités locales contribuant par des subventions aux impératifs de leur vie quotidienne. Ces progrès ont eu leur revers : l'*institutionnalisation*. Celle-ci est un enjeu fondamental des luttes d'aujourd'hui.

Même si, bien sûr, l'APF France-handicap, fondée en 1933, se fait plus exigeante qu'autrefois dans ses revendications pour l'Égalité (qui pouvait apparaître par le passé « inatteignable"), elle est aussi un organisme de gestion d'établissements "pour handicapés". S'il est vrai que ces résidences évoluent peu à peu vers plus d'autonomie (habitats « inclusifs », de plus petite taille, s'ouvrant davantage sur le monde extérieur) et gardent l'avantage considérable de soulager des familles "accompagnantes", elles sont de plus en plus souvent accusées de favoriser une « ségrégation » ou une « infantilisation » de leurs résidents, et de rester à l'écart de la vie démocratique et sociale. Le C.L.H.E.E., qui dénonce « l'inertie coupable et les faux-semblants [des] associations gestionnaires », milite pour l'inclusion, dénonce le misérabilisme condescendant envers des personnes toujours présentées comme des objets de soins et des charges pour la société, et brise des tabous comme celui de la sexualité des personnes handicapées, en prônant par exemple l'assistance sexuelle militante...

Après une visite en France en 2017, la rapporteure spéciale de l'ONU sur les droits des personnes handicapées a dressé en 2019 un tableau très sombre de leur situation dans notre pays, affirmant avoir "reçu de nombreuses plaintes concernant les obstacles que les personnes handicapées rencontraient au quotidien pour se déplacer et avoir accès à des services essentiels, comme la santé et l'éducation, en raison du manque d'accessibilité", et "constaté que les institutions restreignent toutes la liberté des personnes handicapées, les séparent et les isolent de la collectivité, leur ôtent le choix et le pouvoir de décision en matière de lieu de vie et de mesures d'assistance, et les restreignent considérablement dans leur prise de décisions au quotidien". Elle a demandé au gouvernement français de "fermer progressivement tous les établissements existants et de transformer le marché actuel de l'offre de services aux personnes handicapées en une offre de services de proximité, notamment en matière de logements adaptés". On peut certes défendre le "modèle" français de l'institutionnalisation à vocation « sociale » face à un "modèle" anglo-saxon voulant soumettre le handicap à la loi du marché... mais force est de constater que dans le domaine des libertés, la situation du handicap en France est plus que problématique, et que le débat public sur le handicap n'y a pas vraiment droit de cité.

C'est bien dans notre vie démocratique quotidienne qu'il faut faire progresser la cause des personnes handicapées, comme face à tous les autres facteurs d'inégalités et d'injustices... Il reste beaucoup à faire, y compris à Quetigny. On sait que les obligations de recrutement de travailleurs handicapés s'appliquent à tous les employeurs. Mais beaucoup préfèrent payer les pénalités prévues par la loi en cas de non-respect des quotas ; on peut en conclure, tout simplement, qu'elles ne sont pas assez élevées ! On attendrait au moins une application stricte — voire élargie — de la loi par les employeurs publics, en particulier par les municipalités de gauche. Ce n'est pas le cas à Quetigny, où le taux d'emploi de personnes atteintes d'un handicap parmi les agents municipaux n'atteint pas les 6 % requis par la loi de 1987...

Pour aller plus loin :

Comment vivent les personnes handicapées ? (étude de la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques du Ministère de la Santé) :

<https://drees.solidarites-sante.gouv.fr/sites/default/files/2021-02/DD75.pdf>

[Rapport de la Défenseure des droits](#)

: https://www.defenseurdesdroits.fr/sites/default/files/atoms/files/rapport_parallele_ddd_examen_du_rapport_initial_de_la_france_sur_la_mise_en_oeuvre_de_la_cidph_juillet_2021.pdf

[Positionnement du C.H.L.E.E. :](#)

<https://clhee.org/>

[Positionnement de l'APF France-Handicap :](#)

https://www.apf-francehandicap.org/sites/default/files/plaidoyer-general-apffh-def.pdf?token=_s_NotT-

[Article sur les discriminations liées au handicap en France :](#)

<https://www.monde-diplomatique.fr/2022/10/DELHON/65199> (article réservé aux abonnés)

[Article sur le rapport de la rapporteure de l'O.N.U. :](#)

<https://basta.media/L-Onu-appelle-la-France-a-respecter-les-droits-des-personnes-handicapees>



La Lettre

n° 21

octobre 2022

Ce que nous a apporté Bruno Latour (1947 - 2022)

« Le philosophe de l'écologie », répète-t-on en ces jours d'hommage, à la suite du décès (à 75 ans, le 29 octobre) du penseur beaunois devenu parisien. Certes, mais pourquoi a-t-il acquis tant d'importance dans notre univers intellectuel ?

Parce qu'il a fondé sa pensée écologiste sur une réflexion scientifique appliquée à la nature même de la science. Le premier livre (écrit avec Steve Woolgar) du sociologue, *La vie de laboratoire. La production des faits scientifiques* (1979, traduit en français en 1988) montre que le savoir en science, quelque rigoureux qu'il soit, est une construction sociale.

Dès lors, avec quelques autres auteurs comme James Lovelock et Michel Serres, il a contribué à la mise en place de la notion d'anthropocène, en écrivant dans *Face à Gaïa* (2015) que nous vivons dans un "nouveau régime climatique". Même si la référence à Gaïa, « déesse mère » dans le monde grec antique, peut desservir sa cause en encourageant les écolos tendance "adorateurs de la Nature" à persévérer dans leurs errances, il contribue à une révolution copernicienne : pour lui, l'atmosphère n'est pas un don de la nature, mais un être vivant, résultant des conditions d'existence de l'ensemble des êtres vivants, parmi lesquels l'homme qui, depuis deux siècles, rompt les équilibres qu'il a hérités.

Il ajoute à cette théorie une conception véritablement démocratique des remèdes à trouver contre ce qu'il considère comme une catastrophe, et qu'il résume par la formule "passer de la plainte inarticulée à la doléance", faisant référence aux cahiers de doléances, rédigés en 1789, qui ont amorcé la Révolution française, et posant la question centrale : « de qui dépendez-vous pour exister ? ». Il y a, effectivement, du révolutionnaire chez ce sociologue qui réfute Michel Foucault pour affirmer que « la société n'existe pas en tant que telle » mais « résulte d'une association nouvelle entre des êtres surprenants ». Appliquée concrètement à la crise COVID, cette affirmation ne manque pas de convaincre.

« L'écologie, c'est la nouvelle lutte des classes », proclamait-il pour illustrer sa théorie selon laquelle les conflits ne sont plus seulement sociaux, mais "géosociaux" ; il déplorait que sa génération, celle des "boomers", ne pût mourir en paix puisqu'elle laissait à sa descendance un monde insupportable. Le néologisme qu'il a forgé, la "géopathie", est le fait de se rendre sensible aux nouvelles connaissances de l'écosystème Terre et, par extension, aux relations pathologiques que beaucoup d'entre nous entretenons avec elle. Il voulait trouver de nouvelles façons de relier et d'intégrer les dernières connaissances scientifiques sur la Terre — de les "métaboliser", disait-il — jusqu'à insuffler le désir et la capacité à modifier nos comportements pour ajuster nos modes de vie à la taille d'une seule planète. Il ne craignait pas de s'inspirer d'autres sociétés que la nôtre, jugées plus aptes à entretenir notre "capacité à durer".

Mais cet écologiste assumé et même fondateur n'est pas pour autant un adversaire des techniques, au contraire ! Il pouvait admirer une incarnation du scientisme comme Pasteur : celui-ci, pensait Latour, considérait le microbe comme les chercheurs d'aujourd'hui le SARS-CoV-2, « un élément dans un réseau d'agents ». Il pouvait s'émerveiller d'une machine, et même en tomber "amoureux" (*Aramis ou l'amour des techniques*, 1992) ; ce n'est pas par hasard qu'il enseignait à l'École des Mines...

Loin d'être un penseur solitaire, il se faisait un point d'honneur à travailler toujours en équipe et à partager ses travaux, multipliant les partenariats, organisant des expositions, des colloques, toujours pluridisciplinaires, mêlant philosophie, techniques, sciences "dures", sciences "humaines", littérature, architecture, théologie, musique, théâtre et arts plastiques. Lui qui aimait travailler sur les réseaux en avait constitué un autour de lui.

Il a, bien sûr, suscité des critiques, en particulier — assez récemment — celles d'un auteur dont nous partageons beaucoup d'idées, Frédéric Lordon, qui, dans un article plein d'humour (voir lien ci-dessous), l'a accusé d'être, avec les siens, un "pleurnicheur du vivant", de prôner la « communion sensible » avec la nature au lieu de lutter pour mettre fin à sa destruction, d'avoir constitué une "secte", et de vider l'écologie politique des relations de travail qui structurent la crise climatique, donc de s'abstenir de s'en prendre au capitalisme... Mais ne faut-il pas, comme le suggère Paul Guillibert, (voir lien) chercher plutôt, à partir de ses écrits, des stratégies communes, en poussant d'une part les syndicats à prendre au sérieux le réchauffement et à imaginer l'abandon des énergies fossiles, d'autre part les écolos à se placer à l'avant-garde des luttes pour l'extension de la protection sociale ? Si l'on veut une transition rapide, dit Guillibert, il faut le faire avec le soutien des principaux concernés et donc en défendant leur condition matérielle d'existence. À *Réinventons Quetigny*, faisons-nous autre chose ?

Qui voudrait constater la vivacité de la pensée de Bruno Latour jusqu'au terme de son existence devrait écouter les extraits d'entretiens accordés entre 2020 et 2022 à Mathieu Vidard et à Camille Crosnier dans *La Terre au carré* sur France Inter ; sa voix quelque peu éraillée mais vive, assurée et chaleureuse, montre la sérénité toute simple d'un penseur déterminé et capable d'espoir qui savoure le triomphe de ses idées tout en déplorant la gravité de la crise multiforme que subit l'humanité, démonstration de leur justesse.

Pour aller plus loin :

[Le Monde](#) daté du mardi 11 octobre 2022

<https://www.telerama.fr/debats-reportages/bruno-latour-l-ecologie-c-est-la-question-existentielle-de-notre-temps-7008375.php>

<https://blog.mondediplo.net/pleurnicher-le-vivant>

<https://www.nouvelobs.com/idees/20211025.OBS50251/c-est-vrai-qu-il-est-agacant-bruno-latour-mais.html>

<https://www.radiofrance.fr/franceinter/podcasts/la-terre-au-carre/la-terre-au-carre-du-lundi-10-octobre-2022-4676623> (début à 04 ')

...et le dernier — et court — livre de Latour (écrit à l'occasion de notre année d'élections) :

Mémo sur la nouvelle classe écologique, écrit avec Nicolaj Schultz, *Les empêcheurs de penser en rond*, éditeur, 2022



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 21

octobre 2022

Iran : femmes et peuple face aux mollahs

La théocratie iranienne est ébranlée. Le régime inégalitaire, brutal, liberticide des mollahs est allé trop loin, et les femmes sont en première ligne de la contestation. Dans tout le pays, des milliers de manifestant·e·s défilent chaque jour, au péril de leurs vies, aux cris de « Femme, vie, liberté », « À bas la République islamique » ou « Ni Shah ni Guide Suprême ».

Comment s'accommoder, en effet, de l'arsenal législatif barbare et dégradant mis en place par une poignée de vieux barbus réactionnaires, arrivés et maintenus au pouvoir par la force ? Comment tolérer l'arbitraire, la violence, les humiliations d'une très officielle "police des mœurs" dans les rues de Téhéran et d'ailleurs ? Comment ne pas s'indigner de l'incarcération dans la vaste et sinistre prison d'Evin, pénitencier sans autres lois que la torture et l'endoctrinement, de tant de militant·e·s ?

Mahsa Amini, jeune kurde de 22 ans, arrêtée à Téhéran pour avoir porté son foulard islamique "de façon incorrecte" (une mèche de cheveux, apparemment, dépassait) est morte à l'hôpital des lésions cérébrales subies pendant qu'elle était détenue par la police. Cette scandaleuse et lamentable affaire a suscité une peine immense et eu un retentissement mondial (ci-dessus un panneau de la marche du 16 octobre dernier à Paris).

Il y a longtemps que quelques femmes courageuses mènent en Iran le combat pour leur liberté. Un premier mouvement féministe manifestait dans les rues de Téhéran il y a juste un siècle, quand le futur Shah Reza était déjà au pouvoir... Bien plus près de nous, en 2017 (et le mouvement mondial #MeToo n'y était pas pour rien), Vida Movahed avait ôté publiquement son foulard et l'avait fièrement brandi autour d'un bâton dans la rue de la Liberté à Téhéran, imitée par d'autres militantes dans les jours suivants, ce qui lui avait valu la prison (elle est sans doute aujourd'hui libre de ses mouvements, mais contrainte au silence).

En 2022, contrairement aux mouvements féministes qui s'étaient manifestés sporadiquement au XXème siècle, la rébellion est soutenue par des hommes. Des syndicats se mobilisent, des universités se rebellent. Le mouvement de protestation gagne le Turkestan et l'Azerbaïdjan, qui ne voient plus de

contradiction entre revendications féministes et autonomistes. De nombreuses femmes voilées et même quelques mollahs réclament l'abrogation de la loi sur le hidjab. Le pouvoir (pire encore que celui du Shah renversé en 1979), pour une fois désemparé, en a été réduit à couper Internet, Whatsapp, Instagram dans une grande partie du pays. On s'attend, hélas, à de nouvelles vagues de répression.

Les mollahs, au pouvoir en vertu de la primauté du religieux sur le politique, incarnée (après Khomeini) par le Guide Suprême Ali Khamenei, "ont tout faux" : incapables de s'attaquer à la misère de la population, croissante dans un pays pourtant doté d'abondantes ressources naturelles, ils dépensent sans compter pour leur programme nucléaire militaire ; acteurs de la guerre en Ukraine, ils sont aussi pourvoyeurs de drones "kamikazes" Shahed-136 utilisés par le tyran Poutine contre les civils. Ils espèrent brimer, par l'utilisation d'armes invalidantes et meurtrières, les aspirations de leur peuple à la Liberté, de plus en plus souvent revendiquée par les jeunes (dont le nombre s'accroît à nouveau dans le pays après une période de décrue dans la génération précédente) en leur offrant le Paradis... Or, le peu d'enquêtes pouvant être organisées dans le pays montrent que la foi en le shiisme et la pratique religieuse sont en net recul. Le pouvoir se durcit donc, et les femmes sont plus que jamais leur bouc émissaire, tout cela au nom de l'indispensable "stabilité", qui n'est rien d'autre que de l'immobilisme.

Le régime est-il en train de perdre le contrôle de la situation ? Les manifestations se sont étendues dans le pays ; l'ONG *Iran Human Rights* a recensé au moins 106 manifestant·e·s tué·e·s depuis la mort de Mahsa. Les arrestations, elles, se comptent par milliers. D'autres femmes ont pris le relais...

Hadis Najafi, 20 ans, qu'on peut voir sur une vidéo nouer ses cheveux en arrière sur sa tête nue avant de participer à une manifestation

dans la petite ville de Karaj, à l'ouest de Téhéran, a été tuée de six balles dans la tête, le cou et la poitrine par les forces de l'ordre.

La vidéo d'une chanteuse — la tête découverte, au mépris du hijab obligatoire — interprétant une version lente et émouvante en farsi de *Bella Ciao*, souvent considéré comme un chant révolutionnaire, est devenue virale dans le monde entier.

Un incendie, le 17 octobre, a embrasé la prison d'Evin, provoquant au moins 8 morts parmi les détenus, sans doute lors d'une rébellion.

Une jeune Iranienne, Elnaz Rekabi, s'est présentée sans son voile lors d'une compétition continentale d'escalade le 16 octobre à Séoul. Ce geste, présenté comme un soutien au mouvement de révolte dans le pays, faisait craindre le pire pour l'athlète. Réapparue le 19 octobre à l'aéroport de Téhéran, elle a été accueillie par une foule de soutiens, dont certains ont scandé "Elnaz est une héroïne". Mais elle a été, selon la BBC, privée de son passeport et de son téléphone, et a déclaré : « Je me suis retrouvée emmêlée dans mon équipement technique (...). À cause de cela, je n'ai pas fait attention au foulard que j'aurais dû porter ». Ce n'est pas la première fois qu'un·e opposant·e est obligé·e de se dédire, mais d'autres femmes, d'autres hommes, d'autres intellectuel·le·s et artistes, d'autres citoyen·ne·s l'imiteront...

Il faut abolir le Hidjab obligatoire et toutes les lois phallocratiques en Iran, il faut mettre fin à la dictature et donner la liberté et le pouvoir au peuple !

<https://information.tv5monde.com/info/iran-ou-en-est-un-mois-apres-la-mort-de-mahsa-amini-474764>

<https://www.courrierinternational.com/magazine/2022/1666-magazine>

(numéro spécial "Nous les femmes", réservé aux abonnés)

<https://www.nouvelobs.com/monde/20221014.AFP4574/iran-des-militants-appellent-a-manifester-en-masse-samedi.html>

Vous pouvez signer la pétition d'Amnesty International :

<https://www.amnesty.org/fr/petition/end-the-protest-bloodshed-in-iran/>



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 21

octobre 2022

Ukraine solidarité

Après huit mois, la guerre et son cortège de morts et de destructions continuent en Ukraine. La résistance héroïque de tout un peuple qui se bat pour sa liberté et le choix de son avenir ne faiblit pas.

Empêtré dans un conflit qu'il pensait rapide et gagné d'avance, le pouvoir totalitaire russe multiplie les fuites en avant : menaces nucléaires, destructions d'infrastructures gazières, annexions de provinces ukrainiennes condamnées par plus de 140 pays à l'Assemblée Générale de l'ONU. Il tente d'enrayer ses défaites militaires en Ukraine en décrétant la mobilisation « partielle » (générale ?) qu'il tente de légitimer en rebaptisant l'« opération spéciale » du début du conflit en « guerre de défense contre l'Occident qui menace la Russie de destruction ».

Dans cette guerre qui risque de durer, nous soutenons sans ambiguïté le combat du peuple ukrainien pour la libération de son territoire et le choix de son avenir, combat pour lequel il a impérativement besoin d'une aide humanitaire, politique et militaire. Face à un envahisseur qui n'entend que la force, on comprend aisément que les Ukrainiens ne veuillent négocier que sur la base d'un retrait des troupes russes de leur territoire dont les frontières (Crimée incluse) ont été reconnues par la Russie, les USA, la France, la Chine et la Grande-Bretagne en 1994 dans le mémorandum de Budapest.

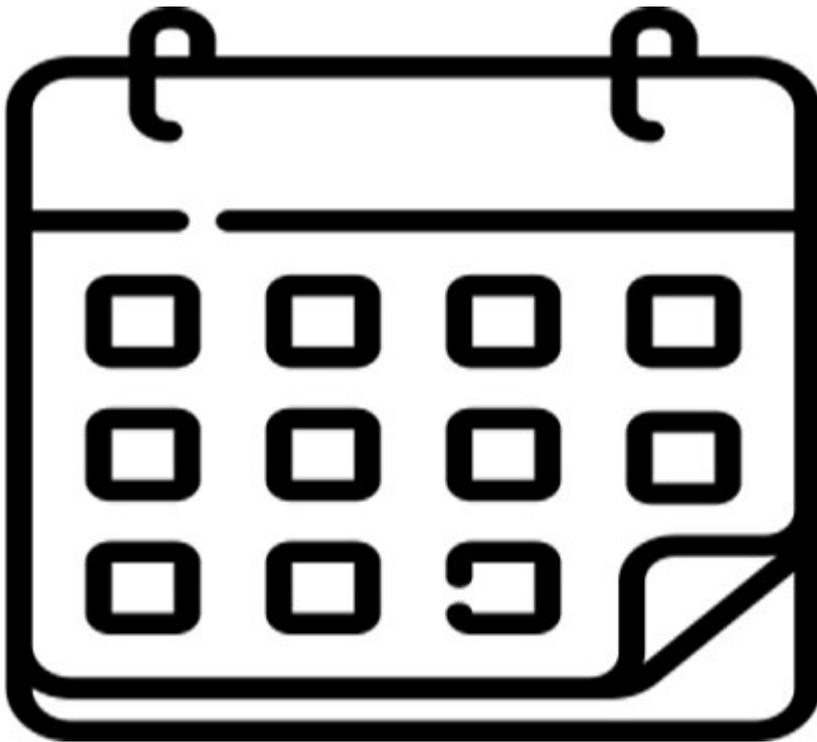
Nous saluons le courage de celles et ceux qui, en Russie, tentent de s'opposer à la folie meurtrière d'un pouvoir qui envoie sa jeunesse au carnage et emprisonne les femmes et les hommes qui osent dénoncer cette agression barbare totalement injustifiée. Nous admirons le courage des mères qui affrontent ouvertement le pouvoir russe et ses représentants qui leur prennent de force leurs fils, et celui des soldats qui désertent parce qu'ils condamnent une guerre d'agression insensée. Nous les soutenons sans réserve face à ce pouvoir dictatorial, mafieux, qui enferme la société russe dans un carcan répressif pour pouvoir réaliser son rêve impérialiste.

Si aujourd'hui l'organisation d'une résistance forte et structurée semble relever de l'impossible pour soulever la chappe de plomb qui l'écrase, la défaite probable de Poutine et ses oligarques pourra créer des conditions plus favorables pour une révolution démocratique dans cet immense pays qui a droit à un développement pacifique et respectueux de ses voisins. C'est là une des conditions majeures de la paix et du respect des droits des peuples sur le continent européen.

Solidarité avec le peuple ukrainien : **chaque samedi à 15h à Dijon (place Darcy)** se tient un rassemblement de soutien au peuple Ukrainien à l'initiative de l'Association Ukraine Dijon Besançon (UDB).

Collectes pour l'Ukraine :

https://www.reinventonsquetigny.com/files/ugd/f33f2f_12f19828703b4d5f9fbf6776fba0b033.pdf



Réinventons
QUETIGNY

La Lettre

n° 21

octobre 2022

Sur notre agenda

samedi 22 octobre à 16 h, dimanche 23 octobre à 15 h, lundi 24 octobre à 16 h

Saison culturelle de Quetigny : spectacle de cirque : Cap', par la compagnie L'Enjoliveur

Sous un chapiteau, le capitaine vous embarque dans un conte épique où l'on retrouve L'Albatros de Baudelaire en filigrane.

Plaine Mendès France, Quetigny (réservation conseillée 47 bis rue des Vergers - tél. 03 80 48 28 43)

Drôle de voyage poétique à bord d'une coquille de noix où 2 mondes se croisent, l'un ancré dans la réalité, l'autre onirique et surréaliste...

samedi 5 novembre à partir de 17 h

Soirée dînatoire avec le Dr Abdelfattah Abusrour, fondateur et directeur d'Alrowwad

Alrowwad ("Pionniers pour la Vie") est un Centre culturel et artistique créé dans le camp de réfugiés de Aida, à Bethléem.

La Passerelle, 3 Allée des Jardins, (avec le concours du collectif du cinéma palestinien).

Rencontre avec le Dr Abusrour, suivie d'un apéritif dînatoire partagé. Prière d'apporter un plat salé ou sucré. Boisson fournie par Al Rawwad.

mardi 8, mercredi 9, jeudi 10 novembre à 20 h

Nos paysages mineurs

Pièce, mise en scène et vidéo en direct : Marc Lainé. Avec Vladislav Galard et Adeline Guillot. Violoncelle : Vincent Segal.
Théâtre du Parvis Saint-Jean, rue Danton, Dijon (réservation sur place ou par [digitick](#) ;
renseignements au 03 80 30 12 12)

La rencontre et la vie intime d'un prof de philo de gauche et d'une vendeuse, dans un train qui avance et où ils vieillissent...

mercredi 9 novembre à 20 h 30

Ciné-concert Méliès (à partir des courts-métrages Le Royaume des fées et Le Voyage à travers l'impossible)

Composition d'Étienne Meyer, ténor, avec Judith Pacquier, Jasmine Eudeline, Nicolas Nageotte, Nicolas Chesneau, musiciens

Grand Théâtre, place du Théâtre, Dijon (03 80 48 82 82 - billetterie 18 boulevard de Verdun)

Plus qu'un ciné-concert, une redécouverte des trucages animant des voyages fantastiques au cœur du soleil et au fond des océans.

jeudi 10 novembre à 20 h 30

Swing Brothers – Jeudi Swing

Groupe bourguignon de jazz traditionnel

Bistrot de la Scène, 206 rue d'Auxonne, Dijon (03 80 67 87 39 - contact@bistrotdelascene.fr)

L'amour du jazz New Orleans anime ce septuor, avec un clin d'œil appuyé aux succès de Sidney Bechet.

samedi 12 novembre à 20 h

Poilu Show

Pièce de Jean-Yves Le Naour, docteur en histoire, documentariste et auteur de B.D., avec Patrick Henry et Hervé

Pezière

Salle des fêtes de Saint-Jean-de-Losne, place du port-Bernard, 21170 Saint-Jean-de-Losne

Un professeur un peu étrange donne un cours sur les poilus. Soudain un vrai poilu, un gars de 1914, un mort-vivant, fait irruption...

mardi 15 novembre à 20 h

Les fourberies de Scapin, de Molière, par la Compagnie l'Éternel été

Mise en scène d'Emmanuel Besnault (Scapin), avec Benoit Gruel, Schemci Lauth, Deniz Turkmen, Manuel Le Velly

Le Cèdre, 9, Esplanade de la République 21300 Chenôve (03 80 51 56 25)

Un classique de la comédie revisité en musique dans l'esprit du théâtre de tréteaux et de la comédie italienne, avec un rythme endiablé.

jeudi 17 novembre à partir de 18 h (conférence à 20 h)

Amérique latine : victoires de la gauche ou défaites de l'extrême-droite ?

Conférence-débat animée par Maurice Lemoine, ancien rédac-chef d'Amnesty International et du Monde Diplomatique

Salle de la mairie annexe, 6 rue des Grésilles, Dijon (réservation du repas: francecuba@laposte.net)

À partir de 18 h, moment convivial, affiches et diaporama, puis repas cubain (participation 17 €), avant la conférence (participation libre).

dimanche 20 novembre à 16 h 30

Concert chœurs & harmonie :

Harmonie colmarienne, La Cantèle, Schola Cantorum, Du Coq à l'Âne

Missa Brevis (Jacob De Haan), Misericordias Domini (Mozart), Ubi Caritas (Durufé, Gjeilo), Adiemus (Jenkins)...

Église du Sacré-Cœur, 2 rue Corneille, Dijon (pré-achat 12 €, plein tarif 14 € - réservation : schola.dijon.free.fr)

Direction d'harmonie : Quentin Bussmann - direction de chœurs : Catherine Baguet et Xavier le Diagon
piano : Yann Labanvoye